

# Les flux transfrontières de données The Transnational Flow of Data El tráfico de datos entre países

Johanne Lauzon

Volume 31, numéro 3, juillet–septembre 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052777ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052777ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

## ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Lauzon, J. (1985). Les flux transfrontières de données. *Documentation et bibliothèques*, 31(3), 101–105. <https://doi.org/10.7202/1052777ar>

## Résumé de l'article

Les flux transfrontières de données comportent des enjeux économiques et culturels. La taxation de ce nouveau commerce et le développement d'un secteur tertiaire supérieur en Occident ont un impact sur les serveurs et sur les utilisateurs de bases de données. De plus, la concentration de l'industrie de l'information laisse apparaître la menace de l'impérialisme culturel occidental.

## Les flux transfrontières de données

Johanne Lauzon\*

Université de Montréal

*Les flux transfrontières de données comportent des enjeux économiques et culturels. La taxation de ce nouveau commerce et le développement d'un secteur tertiaire supérieur en Occident ont un impact sur les serveurs et sur les utilisateurs de bases de données. De plus, la concentration de l'industrie de l'information laisse apparaître la menace de l'impérialisme culturel occidental.*

### *The Transnational Flow of Data*

*Transnational flow of data involves economical and cultural stakes. Taxation of this new trade and the growth of a tertiary sector in the West influence the hosts and users of data bases. Furthermore, concentration of the information industry may lead to the danger of an occidental cultural imperialism.*

### *El tráfico de datos entre países*

*El tráfico de datos entre países conlleva riesgos económicos y culturales. La tasación de este comercio reciente y el desarrollo de un sector terciario superior en Occidente tienen un impacto sobre los proveedores y sobre los usuarios de bases de datos. Además, la concentración de la industria de información deja entrever la amenaza del imperialismo cultural occidental.*

Avec l'explosion documentaire actuelle et la surabondance de l'information, certains pays se sont mis à faire de l'embonpoint « informatif » et à créer des courants d'information que l'on appelle des flux transfrontières de données (FTFD). Pour nous, bibliothécaires, les flux transfrontières de données se manifestent par l'interrogation de bases de données étrangères. Mais ce n'est là qu'un de leurs aspects. En fait, ils ouvrent la porte à toute une série d'interactions entre pays, d'influences au sein de chaque nation et débouchent sur un débat qui ne sera pas réglé de sitôt: faut-il réglementer les FTFD?

Les FTFD n'attireraient pas autant l'attention si ce n'était de l'importance grandissante de l'information dans la société contemporaine. La plupart des auteurs sont d'accord pour dire que l'information est vitale à toute prise de décision:

... Information, appropriately applied in the pursuit of well-defined objectives, is central to decision-making. And, increasingly, decision-making depends on access to a great variety of data...<sup>1</sup>.

De plus, l'information est une source de pouvoir: celui qui la possède a des avantages politiques sur celui qui en manque.

Mais, pour que l'information s'internationalise et que se pose le problème des FTFD, il a fallu une révolution dans les domaines de l'informatique et des télécommunications, une triple révolution selon Jake Knoppers:

- A structural change in the mode and means of production, i.e., data processing, miniaturization, robotics often referred to as the Third Wave;
- A profound change in the form of communication and presentation of information, i.e., digitization, sometimes referred to as Gutenberg II;
- Another transportation revolution, in terms of reduced costs and new facilities for moving goods and services and linking peoples<sup>2</sup>.

L'effet combiné de ces trois révolutions a permis l'émergence des FTFD que l'on a défini de la manière suivante:

Electronic or machine readable data or instructions which are transmitted or move across national boundaries for purposes of processing, storage or retrieval in most cases utilizing

\* L'auteure est étudiante à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

1. «Implications for host, particularly developing countries», *Transnational data report*, vol. 5, no. 7 (October-November 1982), 349.

2. Jake V. Th. Knoppers, «A perspective from Canada» in *Communication regulation and international business: proceedings of a workshop held at the IMI, Geneva, Switzerland (April 1983)*, New York, North-Holland, 1984, p. 130.

computer-communication systems and interfaces<sup>3</sup>.

Les FTFD sont donc ni plus ni moins des données numérisées qui traversent les frontières par l'intermédiaire de réseaux de télécommunication entre ordinateurs ou en fin de compte entre l'ordinateur et l'homme.

Pour saisir toute l'importance du phénomène, il est essentiel de fixer les dimensions de l'industrie de l'information. Au printemps de 1982, on comptait déjà 1 100 bases de données sur le marché. L'interrogation en direct de ces bases rapportait aux vendeurs et aux distributeurs des revenus de 1,5 à 2 milliards de dollars et on prévoyait alors un taux de croissance de 20% par an. Le marché international des bases de données utilisées en direct est concentré dans les pays industrialisés. Leur utilisation représente 10% de toutes les activités comportant des FTFD. Les échanges d'information exécutés en dehors du circuit commercial (i.e. entre firmes multinationales, entre États), monopolisant 90% de l'ensemble<sup>4</sup>. Les États-Unis comptent pour 60% de la création et de la diffusion des bases de données<sup>5</sup>.

### Impact des FTFD

Les premières craintes exprimées face aux FTFD portèrent sur l'utilisation des renseignements personnels. Bien vite cependant, les législateurs des différents pays ont adopté des lois visant à protéger les renseignements personnels et à en restreindre l'utilisation. Mais des problèmes plus délicats sont ressortis par la suite. Bien que les effets des FTFD nous semblent des plus évidents sur le plan culturel, ils se manifestent aussi dans d'autres sphères de l'activité sociale, comme l'économie et la politique.

### Domaine économique

L'information ou les données doivent être traitées pour acquérir une valeur. Ce traitement crée des emplois ainsi qu'une véritable industrie de l'information. En ce sens, l'information devient une marchandise susceptible de taxation, de contrôles à l'importation et à l'exportation :

...Information has become a marketable exportation commodity with which more of us are engaged every day. Information means national and individual income-money and profit to producers, jobs to workers<sup>6</sup>.

Cependant, même si l'information a une valeur marchande (on paye lorsqu'on interroge les bases de données), cette valeur est difficile à évaluer et à quantifier. Et les gouvernements perdent des revenus (taxes, douanes) lorsqu'ils ignorent le commerce international des données.

Si la tendance actuelle se maintient, l'émergence d'une industrie de l'information basée dans les pays industrialisés aura un impact sur l'ordre économique international. La tendance à traiter les données dans les pays développés y engendrera un secteur tertiaire supérieur qui fera se profiler « en filigrane l'accusation de néo-impérialisme de l'information... »<sup>7</sup>.

En termes plus concrets, cela veut dire qu'il y aura des emplois nouveaux dans les pays traiteurs de données et qu'il y aura possiblement plus de chômage dans les pays consommateurs. De la sorte, il y aura probablement aggravation des disparités entre pays industrialisés et pays sous-développés.

### Domaine politique

Au point de vue politique, les FTFD apportent des désavantages mais aussi des bénéfices selon la partie du monde considérée. Pour les pays démocratiques, la libre circulation de l'information et la liberté d'expression sont des gages de démocratie et de paix. En ce sens, les FTFD peuvent contribuer au maintien de la paix mondiale et de la démocratie, car ils mettent l'information à la portée d'un bassin croissant de la population et soumettent les prises de décision au contrôle, à la participation et à l'approbation du plus grand nombre de citoyens :

Advances in communication and information technologies are seen to bring opportunities for improved international relationship in terms of rapid and efficient acquisition, storage and dissemination of information from diverse sources... available to the community<sup>8</sup>.

3. Jake V. Th. Knoppers, «Sovereignty and transborder data flows: some practical and cultural considerations» in *Rome second world conference on transborder data flow*, S. 1., IBI, 1984, p. 13.

4. Karl P. Sauvart, «Transborder data flows: importance, impact, policies», *Information services and use*, vol. 4, no. 1/2 (April 1984), 8-10.

5. Jake V. Th. Knoppers and Prabir Neogi, *Report on public online information retrieval services*, Ottawa, Department of communications, 1982, p. 27-28.

6. Susan B. Otey, «Obstructive foreign communications practices: the dilemma of the MNCs», *Transnational data report*, vol. 5, no. 7 (October-November 1982), 362.

7. Alain Madec, «Les flux transfrontières d'informations et de données: rapport de la Commission interministérielle» in *Informatisation et société*, 12, Paris, la Documentation française, 1982, p. 18.

8. G. Russell Pipe, «TDF role in peace and security stressed», *Translation data report*, vol. 5, no. 3 (April-May 1982), 117.

De plus, les FTFD pourraient favoriser la coopération scientifique internationale, l'amélioration de certains programmes de santé, d'éducation et, par le biais des progrès techniques, de l'économie en général.

Par ailleurs, les FTFD ignorent les frontières nationales. De là, une possible diminution de leur importance en regard du contrôle douanier et de la taxation aléatoires des FTFD. Une telle difficulté peut entraîner une érosion de la souveraineté des États et, donc, de leur capacité de légiférer et d'appliquer les lois à l'intérieur de leurs frontières. Des normes étrangères s'immisceront et échapperont au contrôle de l'État. L'emprise des systèmes multinationaux (tels les entreprises multinationales) sur les États altérera leur capacité de légiférer et de contrôler leur territoire. On y voit une menace à la sécurité nationale en certains pays. Il y a le risque de divulgation de données militaires ou vitales pour un pays. On craint également les pannes techniques qui pourraient causer la perte d'informations essentielles et ainsi rendre un pays vulnérable aux attaques de l'extérieur, dans le cas où ce pays, n'ayant pas l'équipement informatique de base, devrait stocker ses données à l'étranger.

### Domaine culturel

Sur le plan culturel, les FTFD ont un impact plus évident encore. Par eux, l'information voyage d'une réalité culturelle à l'autre. L'information est le véhicule privilégié de la culture. Comme on l'a écrit:

Data are collected, organized and communicated as a consequence of needs which are created by culture and with tools which are cultural products<sup>9</sup>.

En fait, si tous les pays diffusaient et consommaient également l'information, le problème serait beaucoup moins grand. Toutes les cultures interagiraient dans les mêmes proportions. La menace culturelle des FTFD réside dans la grande part de diffusion des pays industrialisés et plus particulièrement des États-Unis (60% des bases de données). On pourrait dire que les FTFD reflètent un néo-impérialisme de la culture nord-américaine susceptible d'écraser les réalités culturelles plus marginales.

### Régularisation des FTFD

Les différents effets des FTFD sur les activités économiques, politiques et culturelles se produi-

sent en l'absence de tout contrôle. Mais leur impact est-il assez important pour qu'on songe à les contrôler? Les avantages de la libre circulation des données sont-ils plus considérables que les inconvénients qu'elle occasionne? Malheureusement, il ne semble pas y avoir une seule réponse à cette question. Les avis sont même opposés selon qu'ils originent du Tiers-Monde ou des pays occidentaux. Un représentant du Tiers-Monde peut lancer un appel:

...for a global struggle in defence of national sovereignty, cultural identity, legitimate traditional values and an autonomous, objective, two-way flow of communication, identified by the principles and concepts, of the New International Information Order, which rejects the liberal market philosophy stated in the so-called american "free-flow" doctrine<sup>10</sup>.

Au même moment, dans l'autre camp, on interviendra en faveur du libre échange:

One responsibility of trade policy officials is to find ways to distinguish measures that serve purely protectionist purposes that distort world trade from those that advance legitimate social or security goals, so that efforts can be made to limit the enactment of new obstacles and to remove those currently in force<sup>11</sup>.

Les raisons évoquées en faveur de la régularisation des FTFD sont nombreuses: protection du public et des renseignements personnels; intégrité culturelle et sociale; souveraineté et sécurité des États; développement de l'industrie locale de pointe.

Toutes ces bonnes raisons de contrôler les FTFD n'annihilent pas cependant un problème de taille: l'établissement de barrières face à un produit qu'on ne quantifie pas et qu'on ne peut palper. L'information en question se transforme en signaux acheminés par câbles ou satellites. D'où la difficulté des contrôles.

Le contrôle par les douanes est quasi-impossible. Elles peuvent difficilement s'appliquer à des flux immatériels comme c'est le cas, par ailleurs, des échanges matériels d'information (livres, listages, ...) sans qu'on ait à porter de jugement sur leur valeur intellectuelle. La taxation pourrait éventuellement s'appliquer aux FTFD comme le croit Jane Yukow:

I believe that the value added tax will eventually be applied to information. I do not think the methodology of applying the tax has yet been

9. Michel J. Menou, «Cultural barriers to the international transfer of information», *Information processing and management*, vol. 19, no. 3 (1983), 121

10. Enrique Gonzalez Manet, «Technology, TDF and a new international information order», *Translation data report*, vol. 5, no. 4 (June 1982), 206.

11. Geza Feketekuty and Jonathan D. Anderson, «Restriction on trade in communication and information services», *Information society*, vol. 2, no. 3/4 (1983/1984), 228.

determined, but know that many persons view information as goods rather than service<sup>12</sup>.

Une telle pratique pourrait être rentable: elle permettrait à certains États d'accroître leurs revenus, car le secteur de l'information est actuellement en pleine croissance.

Une autre façon de régulariser les FTFD serait de promouvoir (généralement par des subventions) l'industrie nationale de l'information de manière à encourager la création de bases de données locales et à décourager l'utilisation des bases étrangères. On pourrait aussi adopter des normes technologiques susceptibles d'empêcher l'arrivée massive d'équipement étranger sur le marché intérieur. De telles mesures pourraient affecter l'efficacité des services par rapport aux coûts: l'industrie nationale n'est pas nécessairement la meilleure et la plus performante. Par contre, ces mesures feraient augmenter le taux d'emploi tout comme l'obligation de faire le traitement des données à l'intérieur des frontières.

Les réseaux de télécommunication peuvent jouer un rôle dans le contrôle des FTFD. Un État pourrait limiter le nombre de lignes privées de télécommunication (cette mesure touche surtout les firmes multinationales) ou les éliminer complètement et créer un monopole public. De la sorte, il pourrait intervenir de deux façons:

Limiting electronic access to computer data banks abroad or by limiting the extent to which foreigners can use communication channels for providing information or communication services<sup>13</sup>.

### Effet de la régulation

À court terme, la régulation des FTFD aurait pour effet de faire monter les prix de l'information et de la consultation des bases de données. Pour les bibliothèques qui offrent à leurs usagers un service de consultation des bases de données, cela voudrait dire une augmentation de cinq à sept fois le coût actuel<sup>14</sup>. Une telle hausse mettrait en péril ce service:

The combined effect of the implications stated... will be to simply skyrocket costs to large users of data communications facilities and sharply reduce the efficiency of information transfer<sup>15</sup>.

À plus long terme, les contrôles mèneraient à une modification de l'ordre économique inter-

national à l'avantage des puissances moyennes (et aussi de certains pays sous-développés) qui auront pris des mesures pour rendre leur industrie de l'information compétitive par rapport à celle des grandes puissances et plus spécifiquement des États-Unis.

### Mesures prises par certains pays

Au Canada, le gouvernement n'a pas l'intention de prendre des mesures de contrôle à l'égard des FTFD. Toutefois, selon une recommandation du groupe de travail sur la circulation transfrontière de données, il faudrait rendre l'industrie canadienne viable et compétitive<sup>16</sup>.

La politique française de régularisation des FTFD passe par la maîtrise de leur contenant et de leur contenu. En ce qui a trait aux appareils de traitement des données et de télécommunication, une normalisation internationale, indépendante des entreprises, doit être mise de l'avant afin de favoriser une véritable concurrence.

De plus, la Commission chargée des FTFD recommande que le gouvernement fasse des efforts pour développer l'industrie française de l'information et des services.

Le cas du Brésil est également intéressant en la matière. De par sa situation de pays en voie de développement, donc encore dépendant des nations les plus puissantes, le Brésil se devait de régulariser les FTFD. Aussi y a-t-on développé le concept d'un portail d'entrée et de sortie unique<sup>17</sup>. Les flux d'information en provenance ou à destination du Brésil passent par un ordinateur central jouant le rôle de soldat de l'information et fixant les restrictions nécessaires à chaque cas.

Les objectifs d'un tel moyen de contrôle sont de quatre ordres:

1. To maximize information resources located in Brazil, be they imported or locally produced;
2. To acquire and maintain national control over the decisions and technologies relating to the Brazilian industries;
3. To broaden public access to information;
4. To administer information resources in such a manner that they enhance the country's cultural and political environment<sup>18</sup>.

Ces objectifs rejoignent les préoccupations de la plupart des pays sous-développés. Souvent, même

12. «Transborder data flow: an interview with Jane Yukow», *Library high tech*, vol. 2, no. 1 (1984), 5-7

13. Geza Feketekuty and Jonathan D. Anderson, «Restriction on trade...», 221.

14. Hugh P. Donaghue, «Implications of transborder data flows to library networks», *IFLA Journal*, vol. 9, no. 1 (1983), 37

15. Susan B. Otey, «Obstructive foreign communications...», 364.

16. Jake V. Th. Knoppers, «Sovereignty and transborder data flows...», 12.

17. Hugh P. Donaghue, «Implications of transborder data flows...», 36.

18. «Brazil: the role of TNCs, TDF impacts and effects of national policies», *Transnational data report*, vol. 5, no. 7 (October-November 1982), 330.

s'ils le voulaient, ils ne pourraient contrôler les FTFD car ils n'en ont pas les moyens technologiques et financiers. De plus, le cas des pays sous-développés apporte une dimension nouvelle à l'observation des effets des FTFD.

Apart from the general risk of losing cultural identity, the most important concern for a country is for its citizens to acquire values and preferences that cannot be satisfied on the basis of its local conditions<sup>19</sup>.

En fait, si les pays en voie de développement avaient les moyens d'accéder à l'information incluse dans les FTFD, ils jouiraient de certains avantages (meilleure prise de décision, éducation, santé, augmentation de productivité des entreprises locales, ...) mais pour cela, il faudrait qu'ils soient des partenaires égaux des pays développés.

Dans l'état actuel des choses, la division internationale du travail se dessine aussi dans ce domaine. Les pays sous-développés exportent les données brutes à traiter. L'industrie locale demeure faible; il y a perte d'emplois, centralisation du processus de décision, concentration de l'industrie de pointe dans le monde occidental.

De ceci, trois effets négatifs pour les pays sous-développés sont à craindre selon une spécialiste :

1. The Third World would be an exporter of raw data and a consumer of processed data;
2. As with current international trade, trade in information will accentuate the balance of

payments problems in poor countries, and aggravate their external debt;

3. The processing or storage of data outside a country may annihilate any national informatization efforts, if the processed data is returned at lower cost than local processing would demand<sup>20</sup>.

### Conclusion

À la lumière des précédentes observations, que peut-on répondre à la question : doit-on régulariser les FTFD? Tout dépend de la situation de l'État sur le marché de l'information. La régularisation qui apporterait des revenus à l'État (taxes, douanes, barrières tarifaires) n'est pas encore applicable aux FTFD. Reste la régularisation restreignant les FTFD (normes d'équipement, monopole public en télécommunications, etc.). Ce type de moyens de contrôle porterait un dur coup aux pays initiateurs des FTFD (les pays riches en information) tout en favorisant l'essor de ceux qui n'ont pas une industrie de l'information qui soit solide.

Ce dont il faut se rendre compte, c'est qu'avec l'apparition des FTFD, le facteur de détermination des disparités économiques régionales se déplace lentement du secteur secondaire vers le secteur de l'information. À notre avis, si on veut jeter les bases d'une société mondiale plus égalitaire, il faudrait dès maintenant mettre les FTFD au service de tous et non pas d'une minorité nantie.

19. *Ibid.*, 332.

20. Susan B. Otey, «Obstructive foreign communications...», 362.

L · I · B · R · A · I · R · I · E

**MICHEL FORTIN** INC.

**CEC**

LITTÉRATURE GÉNÉRALE, QUÉBÉCOISE, FRANÇAISE,  
LIVRES ET DICTIONNAIRES ESPAGNOLS  
REVUES ET JOURNAUX

3714, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, TÉL. : (514) 849-5719